

Deux Thononais descendent à ski les Cornettes de Bise

Les varappeurs connaissent bien la voie Jacottet, sur la face Nord des Cornettes de Bise. L'utilisant comme voie d'accès « technique » au sommet (2.436 m), bien peu auraient

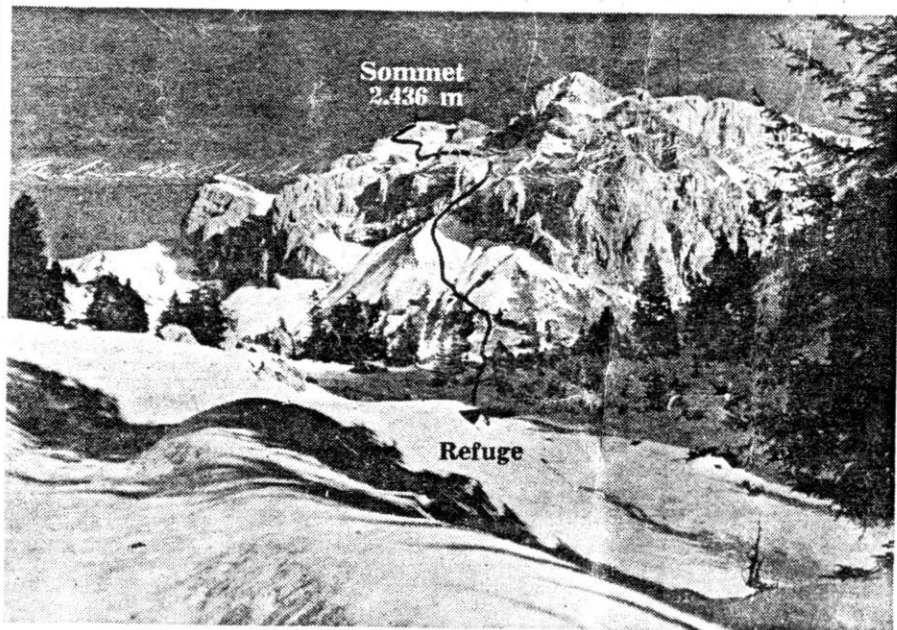
imaginé de redescendre par ce passage raide, skis aux pieds. C'est maintenant chose faite, depuis que samedi un guide thononais de la Compagnie Savoyarde, Jean-Pierre Bernard, accompagné d'André Nico-

lin, de Thonon également, ont ouvert la première trace skiable du sommet au refuge de Bise.

Montés skis sur le dos par la voie la plus classique, la face sud par les chalets de la Callaz, sur le versant suisse, ils devaient attaquer la redescente en prenant à la verticale de la croix du sommet.

Le ski permet, théoriquement, d'aller vite; mais Bernard et Nicolin ont tout de même mis deux heures et demie pour dévaler les 900 m de dénivellée entre le sommet et le refuge. D'ordinaire, ce genre de parcours utilise au maximum les couloirs d'éboulis. Mais aux Cornettes de Bise se succèdent plusieurs barres rocheuses qu'il faut contourner en traversées très raides, où la pente n'est jamais inférieure à 45°. Au premier tiers de la descente, nos skieurs ont eu à affronter ce qui sera sans doute le passage - clef de cette future « classique »: 70 m en traversée, qu'ils ont dû pitonner entièrement, tout en restant chaussés de leurs skis et encordés.

Quelques jours auparavant, le même groupe s'était « entraîné » en réalisant une autre première, non homologuée: la descente intégrale à ski de la face sud du Mont Chauffé, par le couloir du Féraillon.



Depuis le sommet au chalet : 900 mètres de dénivellée. (Cliché archives)

1978